



Chèque de loyer huissier

Par **laptitevan**, le **05/08/2015** à **13:04**

Bonjour,

La semaine dernière j'ai reçu en main propre un commandement de payer visant la clause résolutoire du bail par un cabinet d'huissier. Sur celui-ci est stipulé que je n'ai pas payé les deux derniers loyers, alors que j'ai envoyé un chèque à la fin du mois de juin qui couvrait le total des deux mois. J'ai appelé le cabinet d'huissier que m'informe que je dois quand même leur régler la somme inscrite, et de voir avec mon agence. J'appelle donc l'agence qui ne comprend pas pourquoi mon chèque n'a pas été encaissé par le central de paiement, et me dit qu'elle va faire le nécessaire pour ne pas que le chèque soit encaissé. Ce matin en regardant mon compte, l'huissier a bien encaissé mon paiement, et mon agence immobilière a encaissé le chèque du mois de juin ... J'ai envoyé mon loyer pour le mois qui arrive, du coup j'ai 1800€ chez l'huissier, 1660€ des loyers encaissés, plus mon loyer de ce mois-ci (800€) dehors. Tout ça pour un chèque qui a bien été envoyé, sans compter les frais d'huissier de ma poche. Y'a-t-il un recours pour que je n'ai pas à payer ces frais qui non pas lieu d'être vu qu'ils avaient bien mon chèque ?

Merci d'avance de vos réponses

Par **HOODIA**, le **08/08/2015** à **09:00**

bonjour,

Avant de recevoir la "visite" de l'huissier vous avez reçu au minimum un rappel en LR/AR qui aurait dû vous inciter à voir vos comptes ?

il est plus facile de prévenir d'un "problème" passager que de faire le mort et de se retrouver avec des frais d'huissier ...

Par **laptitevan**, le **08/08/2015** à **10:39**

Bonjour,

Non justement nous n'avons rien reçu ! Nous avons contacté notre agence qui nous a dit que notre propriétaire avait une assurance pour loyer impayé, et par le fait au bout de 2 mois elle se déclenche automatiquement et voilà pourquoi l'huissier. Tout à l'air de se décanter finalement, sauf pour les frais que ça nous a engendré ...

Par **HOODIA**, le **08/08/2015** à **12:29**

Négatif le bailleur ne peut compter sur un versement de son assurance avant un très long délai !....

L'agence raconte des histoires!

Vous pouviez voir une anomalie dans vos comptes ...